



Plainte pour une dégradation

Par **sanko**, le **24/04/2009** à **20:42**

Bonjour à tous,

Je suis désolé je ne sais pas dans quelle rubrique poster ce message

suite a une soirée ou il y a eu quelques incidents je vais être en audition auprès de la gendarmerie ainsi que les autres personnes présentes car une personne a portée plainte pour dégradations.

Cependant j'ai l'impression que je vais être auditionné en tant que coupable ou suspect et je voudrais savoir ce que je risque ? quelles complications ça peut avoir et quels mesures dois-je prendre car j'ai peur d'être victime d'une erreur judiciaire ? ce qui est assez problématique pour moi car je suis en période de sursis.

Ce n'est pas moi qui est commis cet acte, on va dire que je suis témoin des propos de la personne qui a commis cet acte car elle me l'a dit après coup mais je n'ai en aucun cas vu les dégradations.

résumé plus précis des faits :

Lors d'une soirée a 4 qui a eu lieu il y a un mois, nous nous promenions en voitures pour "fêter" l'obtention du permis d'un de mes camarades. Nous allons manger dans un fastfood puis faire quelques courses dans un commerce qui est ouvert en fin de soirée (22h environ) puis nous allons dans un village déposée une lettre chez quelqu'un. Arrivé la bas nous sommes partis a 3 déposée cette lettre sauf qu'un membre de la soirée est partis dégrader la boîte aux lettres d'une ancienne prof que nous avons en commun avec de la nourriture qu'il avait acheter précédemment dans le commerce en question. nous n'avons pas vu les faits mais cette personne nous l'a raconter juste après. Cette dame a portée plainte pour "dégradations et entrée sur son terrain privée". Elle a réussi a relevé le numéro d'immatriculation de la voiture qui n'étais pas la mienne, a dit nous avoir reconnu et la gendarmerie a trouvée les empreintes de la personne qui a commis les dégradations. Il faut

préciser que nous sommes passer a pieds devant chez elle juste avant.

La soirée étant assez éloignée, j'ai peur que les propos des 4 personnes divergent quelques
peux

Je vous remercie des conseils que vous pourriez me donner.